

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 24 (1978)

Heft: 6

Anhang: [Nouvelles locales] : Lyon

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

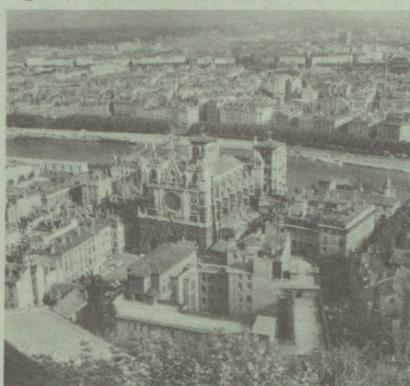
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lyon



8, rue Godefroy
69453 - LYON - CEDEX 3
Tél. : 24-51-34 - 24-72-81.

**Allocution de M. André Simon,
consul général de Suisse, à l'occasion
de la 58^e assemblée générale
de la section Rhône-Alpes et Centre
de la Chambre de commerce suisse
en France**

En ma qualité de représentant des autorités suisses, je tiens à saluer la venue parmi nous du président François Peyrot, notre distingué invité, ainsi que celle de M. Geiser, président central de la Chambre de commerce suisse. Je leur sais particulièrement gré d'avoir accepté de rehausser notre manifestation par leur présence.

L'Assemblée générale me donne l'occasion de rendre un hommage mérité au travail lucidement prospectif que ne cessent d'accomplir le Comité de la section Rhône-Alpes et son dévoué président, M. André Dufour. Ils ont droit à nos félicitations et à tous nos encouragements.

En guise de conclusion de cette partie administrative, vous me permettrez de vous livrer une réflexion fondamentale inspirée des incertitudes qui pèsent présentement dans un sens protectionniste sur la politique économique des pays occidentaux.

En effet, le simple souci de la sécurité des approvisionnements et de la garantie des débouchés rappelle chaque jour aux pays européens d'économie libérale toute l'étendue de leur dépendance et de leur interdépendance. Par ailleurs, les problèmes économiques et monétaires en soi ont atteint dans le monde occidental,

**Cause cessation activité,
médecin céderait très bel
appartement à Lyon, quartier
résidentiel (près gare).**

Conviendrait :
**profession libérale, diplomate
P.D.G.**

**Pour précisions et renseignements, téléphonez 10 h - 13 h,
à (78) 24.45.32.**

par la force des choses, un degré d'imbrication et de globalisation fort avancé.

De tels rapports d'interdépendance entre pays qui, de par leurs régimes économiques, sociaux et politiques, relèvent du même univers démocratique entraînent entre eux de réels rapports de responsabilité. Or, à la lumière de ces rapports de responsabilité interpénétrants, il ne se conçoit pas que, sous la pression de certains déséquilibres économiques nationaux, d'aucuns puissent être tentés de s'abandonner au protectionnisme.

L'expérience a démontré que tout protectionnisme — ne fût-il que sélectif — est en définitive paralysant dans ses effets. Pour ce qui est des économies libérales elles doivent, au contraire, être en mesure de participer pleinement et avec dynamisme à tous les marchés internationaux. Cette vaste participation est l'essence même du libre échange et de sa discipline. Cela suppose évidemment une adaptation des esprits, cela suppose des ententes entre partenaires, cela suppose également clairvoyance, maîtrise de soi et surtout conscience aiguë de solidarité et de confiance entre Nations appartenant à la même communauté de destin. En un mot, cela suppose une large coopération dans l'intérêt réciproque des économies libérales dont nous sommes les éléments au sens large.

Dans cet ordre d'idées, la Chambre de Commerce s'emploie — parallèlement à ses objectifs traditionnels — à contribuer au climat de confiance indispensable à l'approfondissement des relations franco-suisses.

Dès lors, je suis non seulement heureux de pouvoir, ce soir, par ma présence, manifester mon estime à votre

corporation et à vous tous, mais aussi de pouvoir vous assurer de l'esprit de compréhension des autorités suisses. Il est bon de se rappeler à cet égard que les origines de l'amitié entre la France et la Suisse remontent à la fin du Moyen-Age et que cette amitié a toujours été précieuse à la Suisse.

**58^e Assemblée générale
de la section Rhône-Alpes et Centre
de la Chambre de Commerce suisse
en France**

Jeudi 20 avril s'est tenue la 58^e Assemblée générale de la Section Rhône-Alpes et Centre de la Chambre de Commerce Suisse en France, en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles on remarquait M. Simon, consul général de Suisse à Lyon, M. Giroud, consul de Suisse à Annecy, M. Roux, chef de la Mission régionale Rhône-Alpes, M. Thevenot, adjoint au sénateur-maire de Lyon, M. Geiser, président de la Chambre de commerce Suisse en France, et M. Jaton, secrétaire général.

M. André Dufour, président de la section Rhône-Alpes et Centre, rendit compte des activités de celle-ci en 1977 et dressa un bref bilan des échanges franco-suisses pour l'exercice écoulé. Par rapport à 1976, les exportations suisses vers la France ont augmenté de 9,5 %, tandis que les ventes françaises à la Suisse ont progressé de 7,6 %. Sur le plan régional, la Suisse reste le cinquième client de Rhône-Alpes-Auvergne avec 1 429 millions de francs français et le sixième fournisseur avec 1 006 millions.

Dans son allocution, M. André Geiser, président national de la Chambre de Commerce Suisse en France, souligna le caractère satisfaisant de ces échanges, malgré les difficultés de l'économie mondiale et l'insécurité monétaire.

Il rappela l'action prépondérante des Suisses de l'étranger qui, bien souvent, ont ouvert la voie aux mouvements commerciaux entre leur pays d'accueil et la Suisse.

Puis, M. André Simon, consul général de Suisse, évoqua l'amitié franco-suisse et le climat de confiance dans lequel se placent les relations entre nos deux pays ; il mit l'accent sur l'importance du libre-échange, rappelant

lant que tout protectionnisme, même sélectif, est en définitive paralysant dans ses effets. (Voir article ci-contre).

A l'issue du dîner servi à la Maison Suisse, M. François Peyrot, président du Salon international de l'Automobile de Genève, membre du directoire de l'Union Suisse du Commerce et de l'Industrie (V.O.R.O.T.), fit une brillante conférence intitulée : *Processus de la définition d'une politique économique en démocratie directe*. Après un rappel de la structure politique de la Suisse, il démonta le mécanisme par lequel une loi est soumise aux Chambres, soulignant ensuite le rôle particulièrement important du référendum populaire dans la décision finale.

Suisses de France
Risque,
Le Fonds de
solidarité est à
votre disposition

à la belle Clientèle

25, Rue du Président-Herriot - 69001 LYON

Tél. (78) 28.68.82

Prêt à Porter grandes tailles
coupé amineissante

IMPORTANT

N'oubliez pas de vous inscrire auprès du **CONSULAT GENERAL DE SUISSE**
si vous désirez profiter de vos droits politiques en Suisse.

Nous vous rappelons que notre Carnotzet est ouvert aux membres des Associations suisses de LYON et leurs amis de passage dans la région :

- tous les lundis et vendredis, ainsi que les deuxième et quatrième mercredi de chaque mois (sauf en août), de 20 h 30 à 23 heures, et notamment :
- Association Philatélique Suisse : chaque premier lundi du mois ;
- Tireurs Suisses de LYON : chaque premier vendredi du mois.

De plus, le Groupe des DAMES SUISSES se réunit chaque premier jeudi du mois (d'octobre à juin) dans la grande salle et à la même adresse, à partir de 15 heures (thé et causerie amicale).



LA LUTÈCE

Compagnie d'assurances contre les risques de toute nature

SIEGE SOCIAL :

EN SON IMMEUBLE : Lyon (6^e) - 15, rue du Musée Guimet

AGENCES GENERALES DANS TOUTE LA FRANCE

SUCCURSALE DE PARIS :

43, rue de la Chaussée d'Antin
(Tél. : 526.87.59)

SUCCURSALE DE STRASBOURG :

10, rue des Francs-Bourgeois
(Tél. : 32.12.14)

BUREAU DE LYON :

2, rue de la République
(Tél. : 28.10.99)

Compagnie spécialisée dans l'assurance :

- Multirisques « BLOC » des APPARTEMENTS, BUREAUX, VILLAS, COMMERCES ;
- De personnes : HOSPITALISATION — INDIVIDUELLE — ACCIDENTS.